

Veille Internet sur les phtalates du 19/09/2011 au 2/10/2011

Fait marquant :

<http://politiquedesante.fr/2011/09/29/encore-un-cadeau-des-phtalates-des-troubles-mentaux-moteurs-et-du-comportement/>



Encore un cadeau des phtalates : des troubles mentaux, moteurs et du comportement

By Louis SAINT MARTIN On 29/09/2011 · [Leave a Comment](#)



Les agressions déjà dument soupçonnées – et constatées – des phtalates en tant que perturbateurs endocriniens, ne suffisaient pas ! Voici un nouveau fleuron à ajouter aux tristes performances de cette substance très largement répandue dans notre environnement : une étude réalisée par l'[Université Columbia](#) aux USA et publiée dans la revue [Environnemental Health Perspective](#) les accuse de provoquer troubles mentaux, moteurs et du comportement, dès l'âge de 3 ans chez les enfants exposés avant leur naissance. Voilà de quoi rajouter quelques inquiétudes de plus aux risques encourus durant la grossesse.

Les auteurs de l'étude n'y vont pas par quatre chemins : *» les phtalates largement utilisés dans les produits de consommation allant des jouets en plastique, des matériaux de construction, aux shampooings, sont déjà connus pour perturber le système endocrinien. D'autres études menées sur des enfants d'âge scolaire ont confirmé des liens entre exposition précoce ou prénatale aux phtalates et troubles du développement. Cette étude est la première à examiner le lien entre l'exposition prénatale et la prévalence d'un ensemble de troubles, mentaux, moteurs et du comportement chez des enfants en âge préscolaire »*

Pour arriver à ces conclusions les auteurs ont suivi les enfants de 319 femmes – choisies « *non fumeuses* » pour éviter toute interférence négative – qui ont accouché entre 1999 et 2006

Quatre métabolites de phtalates ont été mesurés dans l'urine, comme marqueurs de l'exposition prénatale: di-2-ethylhexyl, di-isobutyl, di-n-butyl et butylbenzy. Les chercheurs sont ensuite évalué les associations entre cette exposition et le développement mental, moteur et comportemental de l'enfant à l'âge de 3 ans à l'adie des [échelles standards Bayley, Child Behavior Checklist](#).

3 fois plus de risques de troubles !

Il a été constaté que l'exposition prénatale à 2 des phtalates entraîne une augmentation considérable d'un retard moteur probable et une indication de futurs troubles de la coordination motrice.

L'un des phtalates est associé à un retard important du développement mental chez les filles. Quant à l'exposition prénatale à 3 des phtalates, on la trouve associée de manière significative à des troubles du comportement : anxiété, dépression, troubles somatiques et repli sur soi.

On constate une légère différence selon le sexe des enfants mais sans que cela altère la portée statistiquement significative chez les deux sexes. Les enfants qui se situent parmi les 25% soumis aux plus hauts niveaux d'exposition présentent un risque double ou triple par rapport aux enfants des 25% les moins exposés.

Certes il apparaît qu'au final le nombre d'enfants atteints de troubles est limité mais il apparaît aussi que la gamme des expositions relevées dans l'étude reflète bien la gamme des expositions de la population. CQFD.

Est notamment mise en lumière l'incidence sur la fonction de la glande thyroïde et sur la production de testostérone ce qui joue, d'après les chercheurs, un rôle critique dans le développement du cerveau. Conclusion sans ambiguïté :

- « *Nos résultats suggèrent que l'exposition prénatale à ces phtalates affecte le développement mental, moteur et du comportement de l'enfant pendant ses années préscolaires* ».

Certes, les mécanismes explicatifs de cet impact des phtalates sur le développement du cerveau sont encore mal connus mais nous ne pouvons les ignorer. Aussi travaillons-nous sur le projet d'un **indice de substitution** qui aidera les acheteurs à choisir leur produits. Le but étant qu'à terme, ces produits ne contiennent plus ni phtalates, ni parabens...mais d'autres composants dont l'exacte toxicité nous sera connue avant d'envisager toute commercialisation.

Créer cet « **indice de substitution** » nous apparaît comme la seule voie qui nous soit offerte actuellement pour enfin « acheter responsable ».

Olivier TOMA – Primum-Non-Nocere